

Pétition ZAC des Hauts de Joinville

L'Enquête Publique relative à la ZAC des Hauts de Joinville finissait samedi dernier 19 décembre à midi.

Nous avons inséré dans le registre d'enquête en Mairie notre pétition qui demandait des amendements au projet.

Pour plus de sûreté, nous avons également envoyé par la Poste en RAR un jeu de duplicata au commissaire-enquêteur.

Nous avons au total recueilli **337 signatures**.

Je remercie celles (surtout !) et ceux qui se sont mobilisés pour obtenir ce bon résultat en cette époque de repli sur soi.

Dans le froid et les intempéries, ce n'était pas toujours facile mais ça en valait la peine.

Soulignons que nous avons rempli notre rôle associatif et formulé des contre-propositions (là où d'autres n'étaient intéressés que par l'agitation politicienne).

Notre premier tract a largement servi de base de réflexion pour beaucoup d'intervenants.

Le commissaire-enquêteur a maintenant un mois pour rendre son rapport sur l'enquête publique et donner son avis sur le projet.

Je rappelle que les enquêtes publiques sont des procédures insuffisamment démocratiques, mais représentent néanmoins le seul moment dans l'élaboration d'un projet d'aménagement où il y a **un peu** de démocratie.

Face à ceux qui justifient leur inertie en disant finement que ça ne sert à rien, nous pouvons rétorquer que si on se bat, on n'est pas surs de gagner, mais que si on ne fait rien, on est surs de perdre !

Je doute que le commissaire-enquêteur soit capable de donner un avis défavorable, même s'il le peut en théorie.

J'espère en revanche qu'il formulera des réserves (et non des recommandations sans valeur) sur les points pour lesquels nous nous sommes battus.

La Municipalité prendrait alors de gros risques à ne pas prendre en compte ces réserves.

Nous verrons tout ça fin janvier.

Michel LAVAL